



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation continue

Question écrite n° 72631

Texte de la question

Alors que le nouveau service public régional (SPRO) déjà expérimenté dans 8 régions a été généralisé au 1er janvier 2015 suite à la loi de mars 2014 sur la formation professionnelle qui consacre le droit pour chacun « à être informé, conseillé et accompagné tout au long de sa vie en matière d'orientation professionnelle », Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'articulation du nouveau service avec l'existant et sur les améliorations que les jeunes vont pouvoir en tirer.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72631

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 335

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)